



SAS A.E.F.
30 rue René Mistral
83830 Figanières
04 94 70 88 87

<https://autoecole-figanieres.fr/>

n° agrément : E1708300230

n° siret : 83422108700010

n° de déclaration d'activité : 93830610283

n° TVA intracom : FR29 834 221 087

QUA-3.2
SUIVI PEDAGOGIQUE DES
ELEVES

MAJ : juin 2026

SUIVI PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES

Objectif

L'Auto-École de Figanières assure un suivi pédagogique individualisé afin d'accompagner chaque élève tout au long de sa formation et d'adapter son parcours en fonction de sa progression.

Un suivi personnalisé

Chaque élève bénéficie d'un suivi régulier assuré par son enseignant.

Ce suivi permet notamment :

- d'évaluer la progression des compétences ;
- d'identifier les points à renforcer ;
- d'adapter le contenu des leçons ;
- de préparer le candidat aux épreuves du permis de conduire.

Outils utilisés

Le suivi pédagogique est réalisé au moyen de plusieurs outils :

- Kopilote (ENPC) pour le suivi de la progression pédagogique, le livret d'apprentissage numérique et les échanges avec l'élève ;
- Rapido (Planète Permis) pour la gestion administrative et le suivi de la formation ;
- les observations réalisées par les enseignants tout au long de la formation.

Les informations sont mises à jour régulièrement afin d'assurer un suivi fiable de la progression de chaque candidat.

Association des tiers

Lorsque cela est applicable :

- les parents ou représentants légaux peuvent être associés au suivi des élèves mineurs, notamment dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) ;
- les organismes financeurs reçoivent les justificatifs nécessaires dans le cadre des formations financées.

Traçabilité

Le suivi pédagogique est conservé dans le dossier de l'élève pendant toute la durée de sa formation.

Les éléments de suivi permettent notamment de justifier :

- la progression des compétences ;
- les évaluations réalisées ;
- l'adaptation éventuelle du parcours de formation.